

**COMPTE - RENDU DE LA COMMISSION PLÉNIÈRE
DU CCAS DE GAILLARD
DU 29 NOVEMBRE 2024 à 18H30**

Etaient présents : Mme VINCENT, Vice-Présidente
Mmes. BASTIAN, GALY, HOMINAL, SIMULA
MM. COCHINAIRE, PERILLON

Etaient absents représentés : Procurations de M. BLOUIN à Mme VINCENT
Mme KAMANDA à M. COCHINAIRE

Etaient absents excusés : Mme BOCCARD
MM. CORNEC, DEGUIN, FOURNIER

Service Action sociale : M. Denis TSCHANN, Directeur

Secrétaire de séance : Mme SIMULA

Madame la Vice - Présidente ouvre la séance et donne la parole à Madame HOMINAL (qui remplace Mme KEFFIF, démissionnaire dans le collège des membres nommés) afin qu'elle se présente à l'assemblée et la remercie chaleureusement d'avoir accepté de siéger au CCAS.

Madame HOMINAL, qui a exercé ses fonctions en mairie puis en tant qu'élue locale est particulièrement engagée au sein de l'association « La cause des femmes » et le conseil des Aînés de la Ville de Gaillard.

Elle participe aussi aux rencontres de l'espace de convivialité « Au Bonheur des Aînés » les lundis de 14 h à 17 h au Pavillon Stéphane HESSEL.

Ce lieu est un service communal ouvert à tous les retraités de la Ville de Gaillard depuis trois ans en complémentarité de l'Espace de vie sociale des retraités. L'espace de convivialité rassemble chaque lundi de 15 à 20 personnes pour des échanges, des jeux de société et temps de convivialité autour d'un goûter.

.ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR de la commission plénière du 27 septembre 2024
2. Examen des demandes de subventions
3. Repas des aînés 2024
4. Ateliers sociolinguistiques
5. Plan d'urgence hivernale
6. Aides facultatives et aides d'urgence : compte rendu des attributions décidées en commission permanente et des décisions du Président
7. Questions diverses

I. APPROBATION DU CR DE LA COMMISSION PLENIERE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le CR est validé à l'unanimité.

II. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Association NOUS AUSSI :

43 route de Collonges - 74100 Vétraz Monthoux.

Nous Aussi est une association familiale (association loi de 1901 à but non lucratif, affiliée à l'UNAPEI reconnue d'utilité publique) qui accompagne des personnes en situation de handicap mental ou psychique issues du territoire du Genevois et du Pays de Gex.

Sa mission est d'assurer un accompagnement bien-traitant et une vie quotidienne de qualité à toutes les personnes que nous accueillons, des plus jeunes aux plus âgées, par un soutien constant dans l'éducation, le travail, la vie sociale, les loisirs, le sport, les vacances et des aides ponctuelles en cas de sérieuse difficulté.

L'Association Nous Aussi accueille 108 enfants et 233 adultes en situation de handicap et emploie 230 salariés.

En raison de difficultés rencontrées avec leur cabinet expert-comptable, ils ne disposent pas encore du compte-rendu financier 2023 mais nous avons envoyé les PV de l'AG du 16.10.2024 qui contient les résultats financiers 2023 de l'Association après audition du rapport du Commissaire aux Comptes.

Au 31 décembre 2023, 11 gaillardins étaient accompagnés par cette association (9 enfants et 2 adultes)

L'association sollicite une subvention de 1 600 €

L'assemblée valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 1600 €

AFTC 74 « Association de Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébro-Lésés » :

12, Boulevard Jacques Replat – 74000 ANNECY

Association créée en 1994 qui œuvre en faveur des traumatisés graves, souvent de la route, mais aussi auprès des victimes d'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) et de tumeurs cérébrales.

Les activités générales :

- Action accrue auprès des familles et blessés : permanences accueil, visites à domicile, entretiens, ateliers occupationnels, organisation de sorties culturelles et sportives, ainsi que de séjours de vacances de 2 à 5 jours depuis 2014
- Intervention dans les établissements scolaires au titre de la prévention
- Travail conséquent avec les institutions et les partenaires
- Missions d'intérêt général et de vulgarisation de la problématique auprès des médias.

2 gaillardins bénéficient de leurs actions.

L'association sollicite une subvention de 500 €.

L'assemblée valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 500 €.

Croix - Rouge / SESSAD les petits princes :

Pôle d'établissement de Saint-Cergues 401 bis, route des Bègues – 74250 FILLINGES

Le Sessad (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), géré par la Croix Rouge, prend en charge des enfants polyhandicapés, déficients moteurs ou porteurs de lésions cérébrales. Le service assure dans ses locaux, à domicile, à l'école et/ou sur les lieux d'activités des enfants un suivi éducatif, rééducatif et de soins. L'assurance maladie finance exclusivement la structure qui est confrontée à de fortes contraintes budgétaires.

Le Sessad sollicite un soutien financier afin de contribuer à l'épanouissement de enfants gaillardins par le biais d'activités thérapeutiques et sportives.

L'association sollicite une subvention de 100 €.

L'assemblée valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 100 €

Opération NEZ ROUGE Haute-Savoie

Mairie de Pringy - Place Georges Boileau - 74370 PRINGY

Animée par des bénévoles depuis 20 ans, l'opération a vocation à sensibiliser la population aux conséquences de la conduite avec facultés affaiblies. Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, des chauffeurs reconduisent chez elles les personnes qui ne sont pas en état de prendre le volant.

Pour rappel, le raccompagnement gratuit des personnes dont les facultés de conduite sont altérées ou affaiblies (fatigue, alcool, stress, médicaments...) et qui appellent le 0800 099 757 de 22h00 à 7h00 le lendemain matin.

Elles sont raccompagnées dans leur propre véhicule par des bénévoles. Cette action s'étend sur tout le département de la Haute-Savoie mais également en collaboration avec ONR GENEVE sur les zones frontalières.

En 2023 : 175 bénévoles ont raccompagné 588 personnes.

En 2022 : 2 personnes ont été raccompagnées sur Gaillard

Le montant de subvention sollicité n'est pas précisé

L'assemblée valide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 200 €

III. REPAS DES AINES 2024

Le repas se déroulera dimanche 15 décembre à partir de 12 h à l'Espace Louis Simon.

A partir du fichier de la liste électorale, 1 044 invitations ont été envoyées aux personnes de 70 ans et plus.

En bilan intermédiaire, à ce jour :

- 415 personnes seront présentes au repas, dont 16 personnes seraient à transporter.
- 70 personnes ne seront pas présentes pour raison de santé (colis distribués à leur domicile)

Une nouveauté cette année avec le groupe de musique NEXUS.

Mobilisation en cours des élus et des bénévoles notamment par l'intermédiaire de l'association Gaillard Action.

IV. ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Les ateliers ont repris cette année avec une nouvelle formatrice, Camille KOUMAYRA.

Public cible : personnes adultes de toute nationalité, y compris personnes vivant en quartier politique de la Ville, dont les besoins repérés sont la communication, l'apprentissage de la langue française, l'ouverture et la participation à des espaces de vie locale.

Ces ateliers doivent tendre vers la mixité et sont conditionnés par la régularité du séjour sur le territoire français.

5 groupes ont été reconstitués cette année du niveau « alpha » à « avancé ». Il reste des places dans les groupes « Découverte » (=Alphabétisation) "Débutant" (=objectif niveau A.1.1) et "Avancé" (objectif niveau B1)

Inscription au secrétariat de l'action sociale (actionsociale@gaillard.fr ; 04 50 39 76 06) pour s'inscrire.

Cette activité bénéficie du soutien financier du CD74 (au titre de l'insertion sociale des personnes bénéficiant du RSA) et de l'Etat (au titre des « primo-arrivants » faisant l'objet d'un Contrat d'Intégration Républicain).

V. PLAN D'URGENCE HIVERNALE

Mise en place cette année pour le Plan d'Urgence Hivernale sur le territoire de l'agglomération d'Annemasse **à partir du lundi 4 novembre 2024 jusqu'au mercredi 30 avril 2025.**

Les hébergements d'urgence existants :

• **Abri grand froid personnes isolées** (hommes ou femmes majeurs) : Maison des solidarités, 1 rue de la Ménoge à Annemasse. Il comprend 36 places d'hébergement, dont 2 places réservées aux Maraudes (1 place homme / 1 place femme).

Le dispositif est ouvert :

- ➔ Du lundi au dimanche de 17h30 à 9h, avec une présence d'un agent d'accueil jusqu'à 22h et la présence d'un agent de sécurité toute la nuit.
- ➔ Samedi, dimanche et jours fériés, le dispositif sera ouvert en journée de 9h00 à 17h30 pour les personnes hébergées à l'abri des personnes isolées, avec une présence d'un agent de l'équipe d'encadrement et d'un agent de sécurité sur toute la journée.

Madame SIMULA relève que ce dispositif a été amélioré cette année. En effet, les bénéficiaires n'étaient pas autorisés à rester à l'accueil de jour les années précédentes et se retrouvaient en situation d'errance.

• **Abri grand froid familles** : Maison des solidarités, 28 rue du Vernand à Annemasse. Capacité maximum 36 personnes.

Le dispositif est ouvert 24h/24, 7jours/7. Présence d'un agent de l'équipe d'encadrement de 10h à 21h et présence d'un agent de sécurité toute la nuit.

Le SIAO 74 (via le numéro d'urgence : 115) est en charge de l'orientation des personnes vers les abris.

• **Accueil de jour l'Escale** : Maison des Solidarités, 1 rue de la Ménoge. Accueil inconditionnel pour les personnes majeures.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 17h à partir du lundi 4 novembre.

Les personnes isolées peuvent y trouver un lieu d'accueil, d'écoute, des travailleurs sociaux, une distribution de boissons chaudes et de sandwiches, et peuvent prendre une douche les après-midis.

• **Maraudes** : effectuées par la Croix-Rouge - Le lundi à partir de 15h ainsi que le mercredi et samedi à partir de 17h

Madame GALY informe que l'association « L'arbre de vie », spécialisée dans les accueils d'urgence pour des personnes cérébro-lésées et dont elle fait partie, a été sollicitée pour des hébergements d'urgence. Cela témoigne de l'importance des besoins.

Monsieur COCHINAIRE souligne l'importance de ce dispositif mais regrette que la Maison des Solidarités soit éloignée du centre-ville.

VI. AIDES FACULTATIVES ET AIDES D'URGENCE : COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS

La Vice - Présidente informe l'Assemblée des décisions suivantes du président du CCAS prises depuis la dernière commission plénière du 27 septembre 2024.

Aides attribuées depuis le 27.09.2024

Date de la commission	Nature de l'aide	Montant en euros
06.09.2024	Achats des lunettes	200.00 €
	Frais de formation	500.00 €
04.10.2024	Assurance scolaire	58.81 €
	Dettes de loyer	500.00 €
	Abonnement TAC (2 mois)	90.00 €
	Achat des lunettes	274.32 €
08.11.2024	Hébergement	113.00 €
	Achat timbres	750.00 €
	Achat billet de train	149.20 €
	Abonnement annuel TAC	130.00 €
TOTAL		2 765.33 €

VII. QUESTIONS DIVERSES

Dates pour les commissions plénières CCAS 2025

- Vendredi 21/02 : Rapport d'orientations budgétaires
- Mars : selon la date du budget principal
- Vendredi 04/07
- Vendredi 26/09
- Vendredi 28/11

Evêque d'Annecy

M. COCHINAIRE informe avoir été sollicité, ainsi que les représentants d'autres associations sociales et solidaires, par l'Evêque d'Annecy pour lui communiquer des statistiques sur la « pauvreté » dans le territoire d'Annemasse agglomération. Ce territoire est particulièrement fragile et se caractérise par des inégalités sociales records en France.

Mme la Vice - Présidente invite M. Cochinaire à se rapprocher du Conseil départemental de Haute-Savoie pour obtenir des données statistiques. Les PV des commissions plénières du CCAS ne sont pas communicables à des tiers et il conviendrait que l'Evêque saisisse officiellement la mairie pour cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 50.

Le président du CCAS,

Antoine BLOUIN



La secrétaire de séance,

Catherine SIMULA

